

	
Délégation n° 28	Conseil Municipal du Mercredi 3 avril 2019
Finances/Subventions	Domaine de compétence : 7-5 Finances-subventions
<p>Le Mercredi 3 avril deux mille dix neuf à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<p>Date de convocation : 25/03/19</p> <p>Membres présents : 27</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 6</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 0</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 05/04/2019</p>	<p><b>Présents</b> : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bagdad GHEZAL, <b>Adjoint</b>, Monsieur KASPRZAK Richard, Monsieur RAMET Christian, Monsieur ANDRE Gérard, Monsieur DACHICOURT Joël, Madame BOUTOILLE Josiane, Monsieur GOSSELIN Jean-Michel, Madame PERRAULT Charlotte, Madame GHEZAL Martine, Madame LIZIK Marie Antoinette, Madame ROMANCANT Isabelle, Monsieur THIEBAUX Pascal, Monsieur SAGNIER Stéphane, Madame CODRON Stéphanie, Monsieur GRAVET Francis, Monsieur LEROY Francis, Monsieur YDEE Edouard, Madame VAMBRE Monique, Monsieur LAMOUR Jean-Pierre, <b>conseillers municipaux.</b></p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir</b> : Monsieur CADET Frédéric à Monsieur Philippe FAIT, Madame COUSIN Angélique à Madame Martine GHEZAL, Monsieur BRIHIER Yvon à Sébastien BAILLET, Madame CAFFIER Laurie à Madame ROMANCANT Isabelle, Monsieur Georges BOUCHART à Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur HAGNERE Jean Paul à Madame Monique VAMBRE.</p>
<p><b>Absent (s) non excusé(s) :</b></p> <p><b>Votants : 33</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Monsieur Sébastien BAILLET</p>	
<p>Objet : Schéma Départemental Des Espaces Naturels – Validation des actions et demande de subvention.</p>	
<p>Rapporteur : Monsieur le Maire</p>	
<p>Synthèse de la délibération :</p>	<p>Reconduction pour 2019 du Fonds d'intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels</p> <p>Validation des actions et demande de subvention</p>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre de sa politique en faveur des espaces naturels, le Conseil Départemental a reconduit pour 2019 le Fonds d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux,

Considérant que dans la continuité des opérations engagées lors du 1er appel à projet, la Commune souhaite prolonger son engagement à la préservation des paysages et aux enjeux écologiques par la mise en place de nouvelles actions reprises ci-dessous :

1°) Aménagement de bâtiments favorisant l'accueil d'espèces d'oiseaux anthropophiles/Construction de gîtes à chauves-souris pour un montant estimatif de 2 100 €uros HT

2°) Renforcement et diversification du boisement de Rombly/Opération de diversification des boisements communaux/Création d'une mare pour un montant estimatif de 1 297,00 €uros HT

3°) Plantations d'arbres et d'arbustes/renforcement des surfaces boisées pour un montant estimatif de 1 235,00 €uros HT

soit un coût total des actions s'élevant à la somme de 4 632,00 €uros HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :**

1°) valider les actions telles que décrites ci-dessus

2°) autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental la subvention au taux maximum

3°) engager la collectivité à entretenir, à garantir le bon état et à assurer le suivi des réalisations.

**La délibération est adoptée par 33 voix pour.**

Vu pour être affiché le 05/04/2019 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

